

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] projet éolien EPUISAY

**Date** :Tue, 9 Jan 2024 15:09:52 +0100

**De** :Catherine Delemonté

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Nous sommes opposés au projet porté par la filiale JP Energie environnement car:

- Le gouvernement met en œuvre la Stratégie pour la biodiversité. Les éoliennes s'opposent à plusieurs objectifs de cette stratégie dont principalement « protéger les espèces en danger ».

-Il est inacceptable d'autoriser la construction d'un parc éolien dans une zone où des espèces sont en danger, le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) ainsi que la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du Loir-et-Cher ont donné un avis défavorable sur le dossier.

-Le projet contribue l'artificialisation des sols et à la réduction des terres agricoles, en supprimant les haies ce qui nuit gravement à la biodiversité.

- Pour rappel trois projets de parcs éoliens d'une hauteur similaire à celui d'Epuisay (Lunay, Danzé 2 fois) ont déjà été arrêtés par leurs promoteurs en raison du manque de vent. Faut-il s'acharner ?

Catherine et Pierre Delemonté